

pratique comme sur la théorie. Ils feraient de bons directeurs de fermes-modèles de comtés.

Dans les écoles primaires il ne devrait pas y avoir de cours d'agriculture proprement dit. Les instituteurs ne devraient jamais se poser en professeurs d'agriculture. Tout ce qu'ils peuvent et devraient faire serait "de donner par le choix des dictées, des lectures et des problèmes, une direction agricole à leur enseignement," comme le veut l'article 6e. de l'arrêté du Ministre de l'Instruction publique en France, M. Duruy, en date du 27 août dernier. Rien de plus.

Dans les écoles normales il devrait y avoir un bon cours théorique d'économie rurale et d'horticulture, avec un jardin annexé à chaque école. C'est ainsi que l'on comprend en France cet enseignement dans les écoles normales. L'article 3e. de l'arrêté ministériel cité plus haut dit : "Provoquer et encourager l'annexion d'un jardin aux écoles normales et aux écoles primaires rurales qui n'en possèdent pas encore, afin d'exercer les enfants à la pratique de l'horticulture ; instituer des promenades agricoles une fois par semaine avec un objet d'études qui corresponde aux travaux de la saison."

La société d'agriculture de Compiègne ayant pour président M. le Vicomte de Tocqueville, et pour secrétaire M. Ls. Gosin, deux hommes éminents à tous égards et qui font autorité en France dans toutes les questions agricoles, celles de l'enseignement surtout, avait chargé une commission de lui présenter un rapport sur les propositions de l'arrêté ministériel. Cette commission dans sa séance du 30 novembre 1867 a adhéré complètement à presque tous les articles 3me et 6me. Sur ce dernier article la commission dit : "Par rapport aux promenades agricoles, bien que la commission en approuve le principe, elle pense cependant qu'il ne conviendrait pas de les prescrire d'une manière générale une fois par semaine. A la rédaction officielle, la commission proposerait de substituer celle-ci : *Encourager les promenades avec un objet d'études qui correspondent aux travaux de la saison.*"

Nulle part il est question de la *pratique* de l'agriculture dans les écoles normales. C'est une idée nouvelle dont sans doute on ne fera pas l'essai en Canada. Si les \$12.000 qui viennent d'être votées pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales devaient être employées à établir des fermes-modèles en rapport avec ces écoles pour donner aux instituteurs une instruction agricole *pratique*, ce serait suivant mon humble opinion, tenter la réalisation d'une utopie, quant au but que l'on voudrait atteindre.